

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 18 juillet 2019**

**COMPTE RENDU**

L'an DEUX MILLE DIX NEUF, le 18 juillet à 18h30, le Conseil Municipal de POUZOLLES, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique, sous la présidence de M. Guy ROUCAYROL, Maire de POUZOLLES.

**Présents :** MM. ROUCAYROL Guy, ALMES Bernard, BONAVIDA Claude, CALON Mauricette, CROS Monique, DURAND Nelly, GAZAGNE Marie Thérèse, ISARD Paul, MAC DONALD Sandra, MARQUET Nathalie, MAS Bernard, TEISSERENC François.

**Absents excusés :** MM BASSET Any, LUCAS André, RICARD Paul.  
Convocation en date du 11 juillet 2019.

Présents 12, absents excusés 3

Pouvoir de M. LUCAS André à M. MAS Bernard.

Monsieur le Maire ouvre la séance et constate que le quorum est atteint. Madame CALON Mauricette est désignée secrétaire de séance. Le PV de séance du 12 juin 2019 est approuvé à l'unanimité.

**025/2019 COMMUNAUTE DE COMMUNES :**

Actuellement à la communauté de communes, 45 sièges en totalité

On peut déroger à ce droit commun en délibérant et ainsi avoir 47 sièges

5 communes pourront avoir un représentant supplémentaire (Neffies, Puimisson, Autignac, Gabian, Margon)

3 communes pourront en avoir un de moins (Murviel les Béziers, Thézan les Béziers, Roujan)

La représentativité des petites communes est ainsi accentuée

Monsieur le Maire propose au conseil d'approuver le projet de fixation du nombre de sièges, soit 47, établis suivant le tableau présenté.

Le conseil approuve à l'unanimité

**026/2019 CAMERAS VIDEO SURVEILLANCE**

2 caméras supplémentaires sont indispensables : chemin de Cassan et au fond de la promenade. Le Maire rappelle que les montants ont été votés au budget 2019.

Un devis de 12 945.25 € HT a été reçu.

Le conseil approuve à l'unanimité.

**027/2019 SIGNALISATION VERTICALE VILLAGE**

Plusieurs entreprises ont été consultées. Les devis ont été reçus pour la fourniture :

Techmétal 11 842.50 € ht

Krom 12 109.00 € ht

Signarama 10 526.07 € ht

Le Maire propose de choisir l'entreprise Techmétal vu la qualité des produits proposés et la proximité de l'entreprise.

Le conseil approuve à l'unanimité.

**028/2019 REFECTION RUES DU VILLAGE**

Le Maire rappelle que le 21 mai 2019 le projet de réfection de plusieurs rues du village a été approuvé.

Il propose la réfection de la Rue Jean Giono et de l'impasse Bel Canto, pour un montant total de 18 240 € HT.

Le conseil approuve à l'unanimité et demande au Conseil Départemental une subvention la plus élevée possible.

**QUESTIONS DIVERSES**

Réaménagement cœur du village : Le Maire expose au conseil qu'une borne électrique était prévue dans le projet. Or, après renseignements pris, il s'avère que les bornes sont très peu utilisées dans les villages éloignés des grands centres touristiques et que le fonctionnement représente un coût important. Le Maire propose d'attendre avant de se décider sur cette réalisation. Le conseil approuve à l'unanimité.

Lagardère / commune de Pouzolles : en attente de la décision du Tribunal Administratif qui devrait nous être favorable selon notre avocat.

Prévention des incendies de forêt : compte tenu de la sécheresse, vigilance accrue.

Sécheresse : on va réglementer le prélèvement d'eau au puits de 21h à 8h car il est interdit d'arroser la journée. Si la sécheresse s'accroît, on arrêtera la pompe.

Dates élections municipales 2020 : 15 et 22 mars 2020.

Gué de la promenade : problème sévère d'affouillement. Un devis urgent a été demandé pour consolider.

Comité des fêtes : subvention supplémentaire de 300 euros vu leur participation à l'animation du 14 juillet.

Communauté de communes : la loi prévoit de créer un conseil de développement au sein de la communauté de communes les Avant Monts pour donner son avis sur tous les projets du territoire. Un bénévole doit être choisi dans chaque commune. Appel à candidature lancé.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.